



## REGISSEUR•EUSE GENERAL•E

### 1 | RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

L'Association Ligérienne de Musiques ACtuElles (Limace) exploite la Scène de Musiques Actuelles stéphanoise le fil dans le cadre d'un contrat de délégation de service public en affermage.

Le fil accueille annuellement environ 100 concerts et/ou manifestations et organise plusieurs manifestations hors les murs.

Sous l'autorité du directeur technique, le•a régisseur•euse général•e est le•a responsable technique de la préparation, de l'exploitation et de la coordination des manifestations. Il/elle est responsable de la mise en place des éléments techniques ayant trait à l'accueil du public en matière de sécurité. Il/elle est garant•e de la bonne utilisation des équipements et des infrastructures techniques, ainsi que de leur maintenance courante.

Il /elle assiste également le directeur technique dans ses tâches diverses et variées.

Il /elle peut être également et ce ponctuellement responsable de plusieurs régies générales.

L'équipe technique permanente est constituée d'un directeur technique, d'un agent de maintenance, et d'apprentis.

### 2 | MISSIONS

#### A/ Régie générale des activités

En concertation avec le directeur technique, il/elle organise l'ensemble des moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure :

- analyse les fiches techniques et négocie leur adaptation au parc d'équipement disponible, ainsi qu'aux spécificités techniques de la salle
- Interface entre les régisseurs généraux intermittents et le fil concernant les besoins de production (hôtels, transport, pressing) et technique (backline) lors des événements
- planifie, organise, participe et coordonne le montage, l'exploitation et le démontage des activités dans les différents espaces du fil
- analyse les besoins humains et compétences nécessaires à l'activité dans la limite des moyens qui lui sont alloués et en concertation avec le directeur technique
- suit les budgets alloués et les dépenses techniques afférents aux productions
- s'assure des bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes artistiques et techniques
- vérifie les conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité du public
- Suivi du bon fonctionnement technique du matériel scénique et des espaces de manifestation
- s'assure de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics.
- s'assure de la bonne application de la réglementation sur les niveaux sonores et les risques auditifs.

Il/elle transmet, applique et contrôle l'application des consignes de sécurité et des méthodes de travail pour la mise œuvre des matériels par les personnels techniques intermittents.

Il/elle participe à l'élaboration des méthodes de travail et à la définition des consignes de sécurité.

Il/elle respecte et fait respecter les modes opératoires, d'utilisation, de manipulation et de mise en œuvre des matériels et outils.

## C / Gestion du parc matériel

Il/elle assure le suivi du matériel technique (location, prêt, entretien, maintenance, conformité) lié aux exploitations.

Il/elle assiste le directeur technique concernant l'entretien général du bâtiment.

## D/ Régie et autres missions particulières

Il/elle assure ponctuellement le poste de régisseur général sur certaines exploitations.

Il/elle assure des missions en lien avec les activités d'action culturelle et des régies liés à l'accompagnement.

Il/elle est en charge de la mise en œuvre de l'aménagement ou hors de sa spécialité (mise en place de parterre de chaise, montage du gradin, montage d'exposition, rangements divers, etc.).

Il/elle anime le pôle intermittent en binôme avec le directeur technique (réunions, suivi de projet, amélioration des outils techniques...)

Il/elle assure des permanences sur les concerts en soirée et/ou le week-end en rotation avec les autres cadres de permanence

Il/elle peut participer aux travaux du secteur (Fedelima, SMA, etc.)

## 3 | PROFIL RECHERCHÉ

- Principes généraux de la régie générale
- Principes généraux de techniques de sonorisation et d'éclairages scéniques musique actuelles,
- Compétences techniques du son, de la lumière, du plateau, de la vidéo,
- Compétences en électronique, électricité.
- Capacité à travailler en équipe, sens de l'initiative, capacité d'adaptation, implication dans le projet, avoir confiance en soi, sens des responsabilités et de l'organisation.
- Être rigoureux et organisé
- Sens de l'initiative et de l'autonomie, affirmation de soi, culture musicale, ouverture d'esprit.
- Capacité à travailler en journée et en soirée.
- Permis B
- CACES, SSIAP et habilitation électrique souhaités
- Connaissances de la réglementation sur la sécurité incendie des ERP
- Anglais conseillé

## 4 | CONDITIONS

- Formation en régie générale : formation initiale ou certification professionnelle ou formation continue attestant d'une expérience solide et confirmée
- CDI en temps plein (35 h / semaine, annualisé)
- Travail le soir et week-end
- Horaires aménageables en fonction de l'activité
- Statut et rémunération de groupe 4 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.
- Poste basé au fil – 20 Boulevard Thiers – 42000 Saint-Etienne

## 5 | CANDIDATURE

**Lettre de motivation et C.V** à adresser par mail à [lucie@le-fil.com](mailto:lucie@le-fil.com)

Date limite de dépôt des candidatures : **17/11/2024**

Entretiens prévus : **semaine 48.**

Prise de poste : **lundi 3 février 2025**